



Paris, le mardi 8 juillet 2025

**Communiqué de presse -
Compte rendu du Conseil d'administration de la SETF
du 8 juillet 2025**

Le Conseil d'administration de la SETF s'est réuni ce jour pour faire un point sur la situation économique et financière au 30 juin 2025.

Résultat estimé à juin 2025 et perspectives 2026

Selon les données à date, la SETF anticipe un **résultat net estimé** en fin d'année **légèrement supérieur au budget**, rendu possible notamment par la poursuite d'un plan d'économies et les mesures de prudence prises en fin d'année 2024. Cette situation s'inscrit toutefois dans un **environnement dégradé pour la filière**. En effet, au regard de la tendance observée sur les enjeux ces derniers mois, la SETF estime qu'une **seconde révision budgétaire du PMU s'imposera pour l'exercice 2025**.

Dans ces conditions, les **objectifs** du plan moyen terme 2025-2027 du PMU voté en novembre 2024 **ne pourront pas être tenus** et la préparation du **Budget 2026 s'annonce** en conséquence **complexe**.

En effet, la **baisse de la contribution nette du PMU** devra nécessairement s'accompagner d'une **nouvelle réduction des différentes charges de l'Institution**, que ce soit au niveau des charges directes de la SETF ou de celles des organismes communs.

Plusieurs **pistes de réflexions** ont été envisagées et le Conseil d'administration a demandé aux équipes de la SETF d'établir un budget prévisionnel en vue d'un **arbitrage au mois de septembre**.

Renouvellement de la concession de l'Hippodrome Paris-Vincennes : prochaines étapes

À l'issue de la décision favorable du Conseil de Paris sur le renouvellement de la concession de l'hippodrome Paris-Vincennes, **le Conseil d'administration a défini les prochaines étapes du projet** qui conduiront à la transformation de l'hippodrome.

Une **phase d'études et de programmation** sera lancée dans les prochaines semaines.